



Rabat, le 26 JUIN 2018 الرباط في :

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

**Chères Consœurs
Chers confrères,**

Objet : Informations [Elections Ordinales]

Salutations confraternelles,

Suite aux recommandations de l'Assemblée Générale des Conseils des 7 et 08/04/2018 et suite à l'avis du conseiller Juridique, les élections Ordinales auront lieu au cours du mois de **Décembre 2018**.

Aussi, dans le cadre du suivi, le conseil National s'est réuni le 19 juin 2018 pour l'objet en question, et la date retenue, pour le déroulement du scrutin a été fixée au **23 Décembre 2018**.

.../...

Au cours de la réunion du Conseil National, deux (2) Commissions ont été constituées selon la loi 08-12 et le Règlement Intérieur :

- Commission Nationale chargée des élections,
- Commissions de contrôle

S'en est suivi le même jour une Conférence des Présidents de tout le Royaume du Maroc.

- Date des élections annoncée aux Présidents des CROM [23 Décembre 2018]

Il a été aussi demandé aux Présidents des Conseils Régionaux de constituer :

- des Commissions Régionales chargées des élections

Et d'adresser un courrier dans ce sens au CNOM, avant le **05 Juillet 2018**.

Dans cette perspective, un appel d'offre a été lancé pour la sélection de la l'Agence qui sera chargée de l'organisation des opérations électorales, comme par le passé.

Veillez agréer, chères Consœurs, chers confrères, l'expression de ma parfaite considération. ¶



Le Président du Conseil
National de l'Ordre National des Médecins


Dr. EL. Houssain MAAOUNI

N.B: Un courrier pour préciser les modalités du déroulement du scrutin, vous sera adressé prochainement